



PROGRAMME DE FORMATION *présentielle* DIPLOME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Réforme du DEAES : Le nouveau parcours de formation DEAES est constitué de 546 h de formation théorique, 21h de formation AFGSU2 et de 840 heures de formation pratique ; Il est composé de 5 blocs de compétences ; Il est de niveau III et sans spécialité par rapport au lieu d'exercice ou au public.

Arrêté du 30 août 2021 relatif au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 relatif au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

La détention du bloc de compétence 5 du DEAS (version 2021) vaut détention du bloc 5 du DEAES (version 2021) et inversement.

1 PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION :

Peuvent être candidats à l'accès à la formation :

- les candidats en formation initiale ou voie directe
- les candidats au titre de la formation continue, les personnes déjà engagées dans la vie active ou qui s'engagent (at. L. 6111-1 du code du travail), les salariés ayant un emploi dans le secteur médico-social (formation en alternance) tout type de contrat dont l'apprentissage ainsi que les personnes en reconversion ou les demandeurs d'emploi.

2 CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

L'accès à la formation est conditionné en premier lieu :

- Par l'étude d'un dossier de candidature,

En deuxième temps, par :

- Soit une épreuve orale d'admission de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.
- Soit en fonction des diplômes détenus ou du statut de l'alternance du candidat, d'un entretien de positionnement.

- Pour les personnes en situation de handicap : prendre contact avec le centre de formation pour être mise en lien avec notre référente Handicap

Les inscriptions se font au secrétariat du Pôle de la Rouatière. Téléchargement du dossier sur internet : www.larouatiere.com

3 OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le DE AES atteste des compétences nécessaires pour réaliser des interventions sociales au quotidien, visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quel qu'en soit l'origine ou la nature.

Cette formation professionnelle diplômante vise à :

- Acquérir les compétences professionnelles pour exercer dans le domaine de l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Répondre de manière fiable aux besoins spécifiques de la personne aidée (enfants, familles, personnes en situation de handicap et/ou âgées) et veiller à sa participation à la vie sociale et citoyenne
- Repérer et comprendre le fonctionnement des différents lieux d'exercice professionnel en fonction de l'option choisi (service d'aide à domicile, EHPAD, Foyers logements, milieu scolaire...)
- Accéder à un emploi repéré grâce à un diplôme reconnu par l'Etat (niveau III)

A l'issue de la formation, le titulaire du DE AES est en capacité de :

- D'exercer simultanément des activités visant à accompagner les personnes au quotidien et à coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.
- Participer à la vie sociale et citoyenne de la personne. Cet accompagnement prend en compte les spécificités en fonction du lieu de cet accompagnement, à domicile, au sein d'une structure collective ou dans le milieu scolaire.

4 CONTENUS DE LA FORMATION ET CERTIFICATIONS :

BC1 Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	BC2 Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	BC3 Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	BC4 Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	BC5 Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
112 heures	91 heures	105 heures	147 heures	91 heures
Epreuve écrite de 2h organisée par la DREETS Coefficient 2				Epreuve écrite de 1h30 portant sur les modalités de transmission et de communication Coefficient 1
Certification orale concernant un Dossier de Pratique Professionnelle Coefficient 1	Certification orale concernant l'Etude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort Coefficient 1	Certification orale concernant un Dossier de Pratique Professionnelle Coefficient 1	Certification orale concernant un Dossier de Pratique Professionnelle Coefficient 1	
L'ensemble des compétences portées par le référentiel doivent être acquises à la fin de la formation pratique pour chacun des Blocs de Compétence et donc validées par le terrain de stage				

Siège Social : Centre Polyvalent de Formation Professionnelle LA ROUATIERE - 1165, route du Pastel 11400 SOUILHANELS

Tél: 04 68 60 03 61 **Fax:** 04 68 60 08 33 **Courriel :** larouatiere@larouatiere.com

Site Perpignan : 1, rue Charles Percier 66000 PERPIGNAN - **Tél :** 04 68 51 15 29 **Courriel :** secretariat.perpignan@larouatiere.com

N° SIRET : 775 832 025 00016 - **N° Déclaration Formation :** 91 11 00164 11

Site internet: www.larouatiere.com

5 DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :

Il s'agit d'une formation en alternance, avec des périodes en regroupement pédagogique et des périodes en immersion professionnelle. Cette alternance varie en fonction du statut des stagiaires et des ouvertures de session : de 10 à 24 mois.

Cet enseignement théorique est de 546 heures en centre de formation + 21 h d'AFGSU2 et de au moins deux stages pratiques d'une durée totale de 840 heures.

Pour les stagiaires faisant fonction d'AES en cours d'emploi ou en apprentissage, la formation pratique sera effectuée pour 700h chez l'employeur et 140h sur un autre lieu professionnel.

6 MOYENS ET PROJET PÉDAGOGIQUE :

La pédagogie mise en œuvre peut à la fois être didactique lors de cours magistraux, mais également favoriser la coopération en travaux de groupes afin de favoriser l'élaboration individuelle de la posture professionnelle de chaque stagiaire, également à visée de développement du travail en équipe. Des exercices pratiques à visée pédagogique d'apprentissage et d'organisation de la réflexion sont proposés tout au long de la formation, notamment dans les groupes d'analyse des pratiques professionnelles. Différentes productions écrites sont réalisées, à part égale la production orale est recherchée. Constamment, les mises en situations pratiques favorisent une pédagogie de l'apprentissage en faisant, tout en mobilisant les étayages théoriques transmis.

Moyens :

Techniquement, l'organisme de formation dispose de :

- salles de cours équipées d'outils multimédias (TV, vidéo projecteurs, lecteurs DVD et CD, rétro projecteurs, sono, ordinateurs portables, caméscopes, appareils photo).
- d'une salle informatique de 20 ordinateurs reliés à Internet,
- d'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'une salle de puériculture et soins aux jeunes enfants
- d'un Centre de Ressources Documentaires avec 3 documentalistes, un fond documentaire recensant environ 20000 notices, plus de 3000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé et du social, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante couleur, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien. Une salle de projection et 200 documentaires vidéo.

L'encadrement est assuré par des formatrices et formateurs titulaires des diplômes exigés par le Code de l'Action Sociale et des Familles et complété par des vacataires, prestataires, professionnel-le-s expert-e-s dans des domaines spécifiques.

7 QUALITÉ DES FORMATRICES /FORMATEURS :

Nature de intervention	Intervenants filière DEAES	Domaines
Directrice du CPPF la Rouatière formation	Alexandra Saint-Martin DEIS, DSTS, DEES	
Coordination pédagogique	<u>Stéphane Martin</u> Coordinateur-formateur DEES, coordination éducateur spécialisé en IME, adjoint foyer d'hébergement <u>Guillaumes Muriel</u> DESS sociologie Methodologie de projet	
Coordination pédagogique	Gomez Orlane Master en psychologie Master en sociologie DEES	
Bloc 1 Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Derras Fatima Infirmière Fremaux M-France, infirmière, cadre de santé et cadre éducative Cantenis Christian formatrice DEES, cadre de direction CCAS, Psychanaliste Bale Muriel Master 2 Sociologie interventions sociales, Caferuis	Notions de santé, Ergonomie, aide à la mobilité et transferts hygiène et soins Prévention et gestion des situations à risque Regard sur la personne et ses fonctions primaires La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne Prévention et gestion des situations à risque Premiers secours Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné Les techniques et outils de communication verbale et non verbale professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)
Bloc 2 Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Vila Marion Master 1 SVT Derras Fatima Infirmière Fremaux M-France, infirmière, cadre de santé et cadre éducative Marty Christine, CESF	Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

Nature de intervention	Intervenants filière DEAES	Domaines
<p align="center">Bloc 3</p> <p align="center">Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</p>	<p>Cantenis Christian formatrice DEES, cadre de direction CCAS, Psychanaliste</p> <p>Bale Muriel Master 2 Sociologie interventions sociales, Caferuis</p> <p>Stéphane Martin Coordinateur-formateur DEES, coordination éducateur spécialisé en IME, adjoint foyer d'hébergement</p> <p>Trillat Ludivine Coordinatrice-formatrice DEES Master 1 en psychologie</p>	<p>Socialisation et inscription dans la vie citoyenne</p> <p>Les différentes dimensions d'accessibilité</p> <p>La famille et l'entourage</p> <p>Vie collective</p> <p>Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation</p> <p>Prévention de l'isolement des personnes</p> <p>professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)</p>
<p align="center">Bloc 4</p> <p align="center">Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</p>	<p>Fremaux M-France, infirmière, cadre de santé et cadre éducative</p> <p>Cantenis Christian formatrice DEES, cadre de direction CCAS, Psychanaliste</p> <p>Bale Muriel Master 2 Sociologie interventions sociales, Caferuis</p> <p>Cantenis Christian formatrice DEES, cadre de direction CCAS, Psychanaliste</p> <p>Bale Muriel Master 2 Sociologie interventions sociales, Caferuis</p> <p>Trillat Ludivine, DEES Master 1 en psychologie</p> <p>Stéphane Martin Coordinateur-formateur DEES, coordination éducateur spécialisé en IME, adjoint foyer d'hébergement</p>	<p>Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social</p> <p>Les dispositifs fondamentaux relatifs aux différents secteurs</p> <p>Ethique et déontologie</p> <p>Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles</p> <p>Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales</p> <p>Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles</p> <p>Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales</p> <p>Fondamentaux relatifs aux différents secteurs</p> <p>Le contexte professionnel</p>
<p align="center">Bloc 5</p> <p align="center">Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</p>	<p>Fremaux M-France, infirmière, cadre de santé et cadre éducatif</p> <p>Cantenis Christian formatrice DEES, cadre de direction CCAS, Psychanaliste</p> <p>Bale Muriel Master 2 Sociologie interventions sociales, Caferuis</p> <p>Trillat Ludivine, DEES Master 1 en psychologie</p>	<p>Projet d'établissement et projet personnalisé</p> <p>Travail en équipe et organisation</p> <p>Transmission et communication professionnelle</p> <p>Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle</p> <p>professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)</p>

La formation de l'AFGSU2 sera assurée par un organisme habilité (CESU 66)

8 ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi administratif :

Émargement présentiel cours : signature par les stagiaires et les formatrices-formateurs des feuilles d'émargement par demi-journées.

Émargement présentiel stage : signature par les stagiaires et les référents de site qualifiant émargement par journée.

Suivi pédagogique :

Commissions pédagogiques semestrielles Validation des Parcours de Formation

Réunion d'équipe

Entretiens individualisés à la demande du stagiaire ou de l'équipe

Formateur référent auprès des sites qualifiants

Commission des litiges

Évaluation : Diplôme délivré par la Direction Régionale d'Economie de l'Emploi du travail et des solidarités DREETS

Le référentiel de certification est composé de 5 blocs de compétences. Chacun des blocs fait l'objet d'une certification indépendante ; un bloc acquis l'est à vie.

Pour valider chacun des blocs, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour chaque bloc.

A l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidats au diplôme et adresse au service de la DREETS, avant l'expiration de la date limite fixée par celui-ci, un dossier comprenant, pour chaque candidat, le livret de formation dûment complété, accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées en cours de formation.

La présentation à la certification est subordonnée à l'assiduité du candidat au cours de la formation, attestée par le directeur ou le chef d'établissement.

Le jury constitué par les services de la DREETS établit la liste des candidats ayant validé les 5 blocs de compétences du diplôme. Les lauréats obtiennent le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social. Dans les cas où le candidat n'a pas validé les 5 blocs de compétences, le jury prend une décision de validation partielle du diplôme mentionnant les blocs de compétences certifiés.

En fin de parcours, chaque stagiaire renseigne un questionnaire de satisfaction en ligne ainsi qu'un questionnaire de satisfaction papier.

9 DISPOSITIF D'INDIVIDUALISATION DE PARCOURS :

Un programme de formation individualisé pourra être proposé au regard des textes réglementaires et d'entretien avec le candidat ; la commission pédagogique constitué au minimum du responsable du service, du coordinateur de filière et d'un formateur actera la proposition en accord avec l'intéressé et son financeur/employeur.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis et de leur expérience professionnelle.

Dans tous les cas, l'Organisme de Formation produit :

- un devis d'aménagement individualisé
- un DIPP – document individualisé parcours partiel
- un calendrier individualisé, pouvant prendre appui sur des temps collectifs des programmations en cours, pouvant également comprendre des entretiens individuels.

10 ACCESSIBILITÉ VAE / APPRENTISSAGE :

VAE DE AES :

La Rouatière propose un accompagnement de 24h ; A partir d'une première étape appelée « bilan de positionnement préparatoire à la construction du parcours de soutien personnalisé finalisé par un document « diagnostic partagé », le candidat VAE bénéficie d'un accompagnement individualisé et /ou en petit collectif visant à le soutenir dans son travail d'écriture.

En qualité d'accompagnateur il s'agit de respecter la singularité de la pensée et du travail d'écriture de l'étudiant en lui fournissant si besoin des documents, des pistes de réflexion ou en mutualisant en petit groupe de deux à trois étudiants les lectures réalisées, les expériences professionnelles et les réalités de terrain. Ces 24h d'accompagnement ont pour objet :

- De s'approprier le référentiel de compétences
- D'expliciter ses expériences et de les confronter au référentiel
- De repérer les situations expérientielles pertinentes au regard du référentiel de certification
- De valoriser son parcours au regard des choix opérés, des analyses menées, des preuves apportées
- D'acquérir des outils méthodologiques permettant l'écriture d'un livret 2 conforme au attendu
- De se préparer à l'épreuve orale

Il est possible d'accompagner le candidat vers la formation d'AFGSU2.

ACCESSIBILITÉ EN APPRENTISSAGE OU AUTRES FORMES D'ALERNANCES

La formation DEAES est accessible en apprentissage par le biais du CFA sanitaire et social ; Le CPFPP encadre les apprentissages pédagogiques et amène les candidats aux certifications DEAES. Le CFA assure le lien avec l'employeur. Les candidats doivent avoir moins de 30 ans ou avoir une reconnaissance RQTH.

Nous sommes une unité de formation UFA du CFA sanitaire et social de Montpellier contacts

CFA Sanitaire & Social contact@cfa-sanitaire-social.com Web : <http://cfa-sanitaire-social.com>

Adresse : 240, Rue du Mas de Prunet, 34070 Montpellier • Téléphone : 04 67 69 04 36

Référente CFA pour le 66 :

Mme Karine Thomas : 06 85 77 87 88- karine.thomas@cfa-sanitaire-social.com

Pour toutes autres formes d'alternance, contrat de professionnalisation, Pro A ...nous contacter pour un parcours individualisé.